

Mairie d'Aulnat
2 avenue Pierre de Coubertin
63510 Aulnat
T : 04 73 60 11 11
M : contact@ville-aulnat.fr

N° 2025-68

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'AULNAT**

Séance du 16 décembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 16 décembre à 19 h 00, le Conseil municipal, dûment convoqué le 10 décembre deux mille vingt-cinq, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Mme Christine MANDON, Maire.

Nombre de conseillers :

En exercice : 27

Présents : 17

Votants : 25

L'ordre du jour de la présente séance a été :

Publié sur le site internet de la Commune le 10 décembre 2025

Affichée en mairie le 10 décembre 2025

Envoyée à la presse le 10 décembre 2025

Présent(e)s : dix-sept (17)

Mme MANDON Christine, M. FAGONT Alain, Mme PIRONIN Maryse, M. PRADIER Éric, Mme ALAPETITE Nadine, Mme CHETTOUH Aïcha, M. THABEAU Didier, Mme MATHEY Catherine, M. FLOQUET Roger, Mme SOARES Maryse, M. DOS SANTOS Antonio, M. KOWALEWSKI Jean-Marc, Mme COUTANSON Pascale, Mme REVEILLOUX Françoise, Mme BEURIOT Sabine, M. BAYLE Dominique, Mme MAHAUT Jessika.

Excusé(e)s ayant donné pouvoir : huit (08)

M. AMAZIGH Mohammed Hamid donne pouvoir à Mme MANDON Christine,
Mme BALICHARD Dominique donne pouvoir à Mme MATHEY Catherine,
Mme CORREIA Sandra donne pouvoir à Mme SOARES Maryse,
M. ESPINASSE Philippe donne pouvoir à Mme COUTANSON Pascale,
M. FRADET Nicolas donne pouvoir à Mme BEURIOT Sabine,
M. FROMENT Sylvain donne pouvoir à M. FLOQUET Roger,
Mme GHESQUIERE Chantal donne pouvoir à Mme ALAPETITE Nadine,
M. LAZEWSKI René donne pouvoir à M. KOWALEWSKI Jean-Marc.

Absent(e)s: deux (02)

M. PRIEUR Olivier, Mme METENIER Séverine.

Secrétaire de séance : Mme COUTANSON Pascale.

Madame le Maire ouvre la séance à 19 h 00 et constate que le quorum est atteint.

Objet : Budget général - Décision modificative n°1*Rapporteur : Catherine MATHEY***Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.1612.11,****Vu le Code Général de la Fonction Publique,****Vu l'instruction budgétaire et comptable M57,****Vu le budget principal (BP) 2025,****Considérant qu'il est nécessaire de procéder à un réajustement des crédits budgétaires pour l'exercice 2025 au chapitre 012 comme suit :**

Chapitre	Crédits BP 2025	Virements de crédits n°1	Total crédits BP 2025
Chapitre 011 : Charges à caractère général	1 539 403.16 €	- 10 000.00 €	1 529 403.16 €
60612 : Fournitures non stockables – Energie et Electricité	248 800.00 €	- 10 000.00 €	238 800.00 €
012 : Charges de personnel et frais assimilés	2 401 662.00 €	+ 10 000.00 €	2 411 662.00 €
64111 : Personnel titulaire : Rémunération Principale	1 025 747.00 €	+ 10 000.00 €	1 035 747.00 €

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- ***D'accepter d'apporter au budget primitif 2025 les modifications présentées ci-dessus.***

Fait et délibéré et en séance, les jour, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme,

La Secrétaire de séance, Mme COUTANSON Pascale	Madame le Maire, Mme MANDON Christine
	 